



1028 Préverenges, le 30 juin 2020

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM

Séance du 30 juin 2020
Présidence : M. Jean-Claude Rochat

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM

- vu le préavis du Comité de direction,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2019

Le Président

Jean-Claude Rochat



La Secrétaire

Claude de Titta